

Image not found or type unknown



Comment récupérer une tutelle?

Par **bill**, le **10/04/2009** à **20:38**

Bonjour, je suis informé que ma mère adoptive vient d'être placée sous tutelle par le JT suite à la demande d'un médecin (alzheimer). C'est un cabinet qui assure cette tutelle. Je souhaite, ce qui est logique, être le tuteur de ma mère, que dois-je faire pour que le JT me désigne?
Merci
Jean-Pierre